

Aménagement et sécurisation de l'avenue Louis Marres ACTUALITÉS

DURÉE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : DE JUIN 2023 À MAI 2024



DEPUIS JANVIER OU EN SOMMES-NOUS ?

Après toute une phase de terrassements et de tranchées pour réaliser le nouveau réseau pluvial et l'enfouissement des réseaux secs, la voirie se dessine par la pose de bordures béton. Pour les semaines qui viennent, les travaux du pluvial se poursuivront sur le chemin de la Brèche et la route de la Boissière et les travaux de pose du revêtement démarreront simultanément. La plantation d'arbres a débuté cette semaine sur les espaces publics devant les écoles. Quant aux petites plantations complémentaires, elles se dérouleront en octobre.

Merci de prendre connaissance des précisions quant au déroulé des semaines à venir car elles sont très impactantes sur les circulations et stationnements véhicules et piétons.

DÉROULÉ DU CHANTIER PRÉCISIONS D'ACCÈS

- Les 4/04 et 5/04 (dès 8h)

L'entreprise Joulié démarrera la première phase des travaux de revêtement de la future voie de circulation de l'avenue Louis Marres. Merci de respecter scrupuleusement les circulations piétonnes mises en place. Première pose d'une couche de grave bitume. (Voir plan 1 Zone rose)

- Du 08/04 au 12/04 inclus

Réalisation de la baïonnette sur le réseau d'eau potable par la régie des eaux (CCVH) et réalisation du pluvial par l'entreprise ESPINAS sur le chemin de la Brèche.
En conséquence, la voie d'accès au chemin de la Brèche et le parking de la Brèche et de l'Abbaye seront fermés.

Merci de bien retirer vos véhicules pour le 7 avril au soir, jusqu'au 12 avril inclus. Les voitures encore stationnées sur le parking ne pourront plus sortir du 8 avril au 12 avril. Le passage de véhicule même ponctuellement sera impossible.

Mais aussi, du 8 au 12 avril, réalisation des bétons désactivés devant les écoles (voir zone verte sur le plan)

Une gêne sera occasionnée au niveau des accès des différents établissements, mais seront obligatoirement maintenus. L'équipe de chantier sur place indiquera le cheminement et accès aux piétons au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Une gêne sera occasionnée au niveau des accès riverains, mais seront obligatoirement maintenus à l'aide de passerelles notamment.

Tous les véhicules devront être sortis des garages avant la date de réalisation : interdiction de rouler en véhicules sur les bétons pendant une durée minimum d'1 semaine.

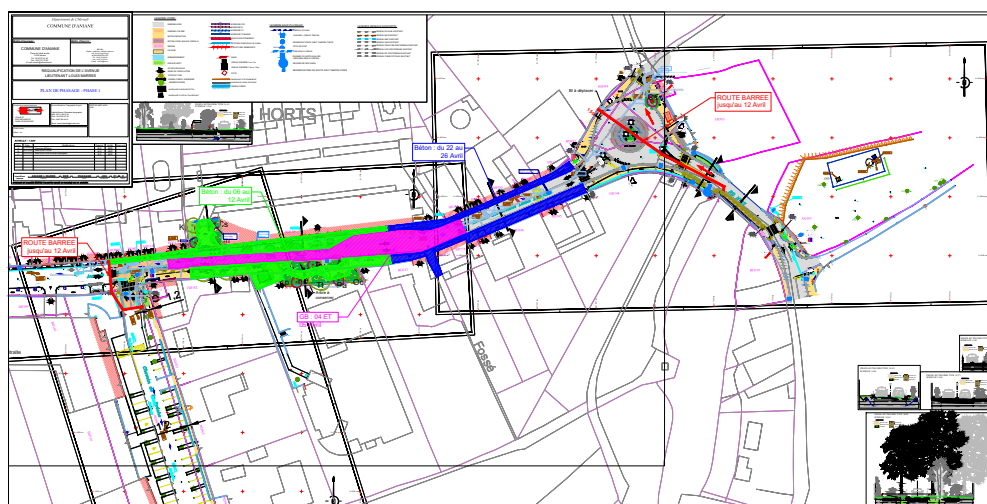
Interdiction de marcher sur les bétons tant que le balisage de protections n'a pas été enlevé (environ 24h)

- Parallèlement à ces travaux :

Travaux sur le giratoire de la Route de la Boissière

Rabotage et préparation de chaussée, pose de bordures...

La fermeture se fera par zone afin de garantir à tout moment du chantier un accès au chemin St-Rome.



PLAN 1

- **Du 15/04 au 19/04 :**

Fermeture de la route de la Boissière du giratoire jusqu'au pont de l'Ardimant pour une réalisation du pluvial pour une préparation de la chaussée et des trottoirs...

L'accès au parking St Laurent sera interdit. L'accès des riverains au chemin St Rome se fera par l'Av. Louis Marres.

Les 18/04 et 19/04 des travaux d'enrobé démarreront sur cette zone (voir zone violette) Réalisation d'enrobés par zone afin de maintenir l'accès des véhicules.

- **Du 22/04 au 26/04 :**

Réalisation des bétons désactivés Av Louis Marres (zone de travaux entre les écoles et le giratoire, zone bleue du plan n°1)

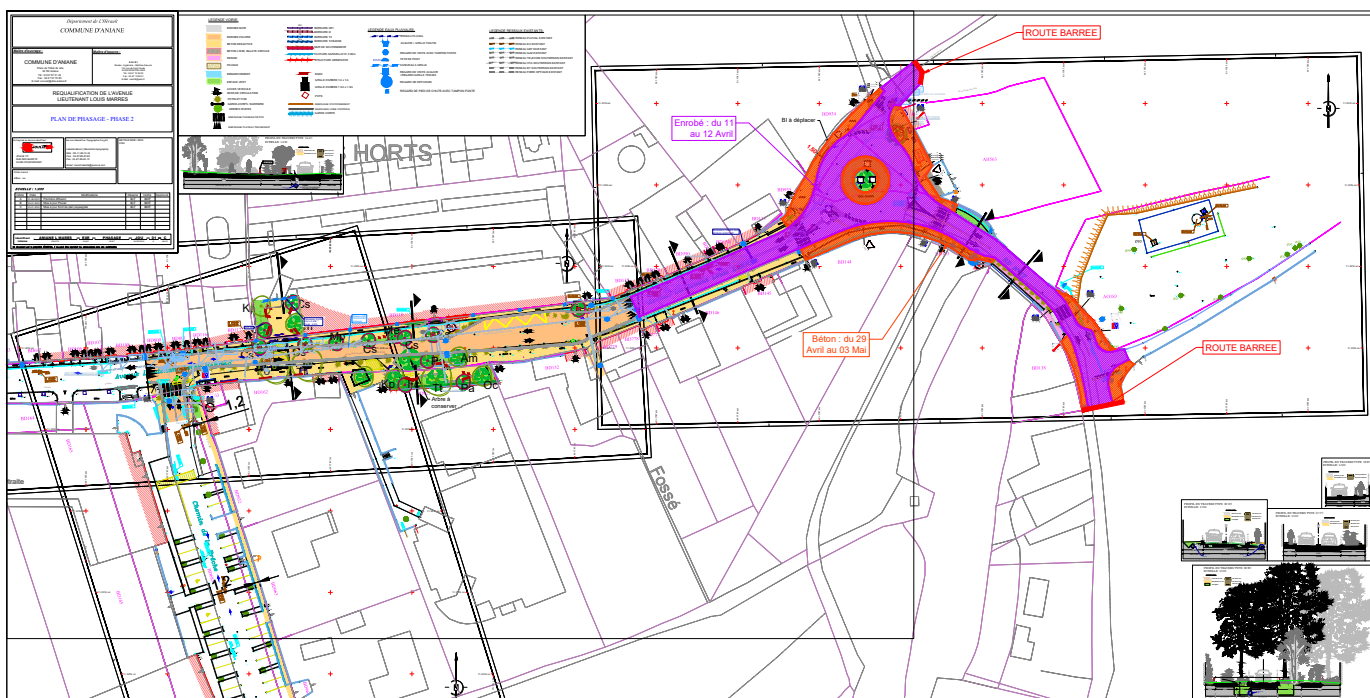
Comme précédemment, une gêne sera occasionnée au niveau des accès riverains, mais seront obligatoirement maintenu à l'aide de passerelles notamment.

Tous les véhicules devront être sortis des garages avant la date de réalisation : interdiction de rouler en véhicules sur les bétons pendant une durée minimum d'1 semaine.

Interdiction de marcher sur les bétons tant que le balisage n'a pas été enlevé.

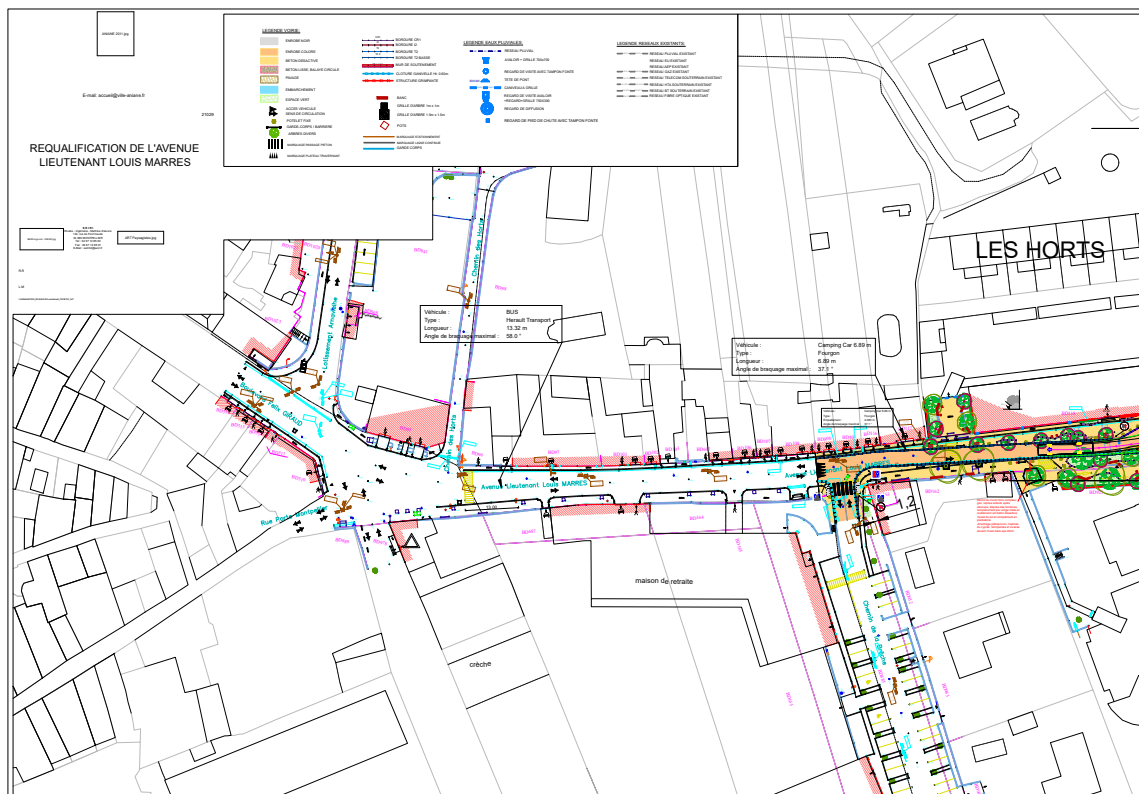
- **Du 29/04 au 03/05 :**

Réalisation des bétons désactivés sur les trottoirs au niveau du giratoire de la Boissière et du pont de l'Ardimant.



PLAN 2

**ATTENTION DU 8 AU 12 AVRIL INCLUS : ACCÈS RESTREINT AUX RIVERAINS DE L'AVENUE LOUIS MARRES HORS ZONE DE TRAVAUX, AUX PIETONS ET AUX LIVRAISONS.
DEMI TOUR OBLIGATOIRE AU CARREFOUR DE LA PORTE DE MONTPELLIER.**



**A tous les parents et enfants fréquentant l'ALSH pendant la première semaine de vacances scolaires, le stationnement au Parking St Laurent et l'accès piétons par le Parc de la Brèche sont à privilégier.
Pendant la deuxième semaine de vacances, le stationnement sera autorisé au parking de l'Abbaye (chemin de la Brèche). Le parking St Laurent sera fermé.**

Cette planification peut être perturbée en fonction d'imprévus et de la météo.

Nous tenons, par avance, à remercier tous les riverains, établissements et usagers du respect de ces consignes et de votre compréhension.

Renseignements :

Mairie Aniane : requalification@gmail.com

Tél : 04 67 57 01 40

Les acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage :
Mairie Aniane

Assistance à la maîtrise d'ouvrage :
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault
Service Bâtiment Infrastructure

Maitrise d'oeuvre :
Bureau d'études techniques : SEIRI (Montpellier)
ART Paysagistes (Aniane)

Coordination sécurité :
AASCO (COURTHEZON)

Mise en discrétion des réseaux électriques et France Télécom :

Hérault Energie
Entreprises :
SLA

Réhabilitation du réseau pluvial :
Joulié TP / Espinas

Revêtement :
Joulié TP

Plantations :
Entreprise Culture et Jardin